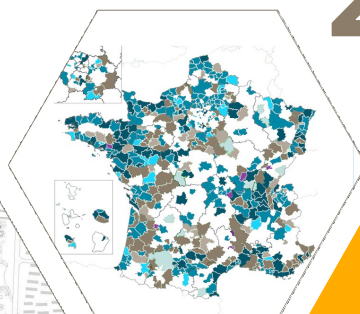
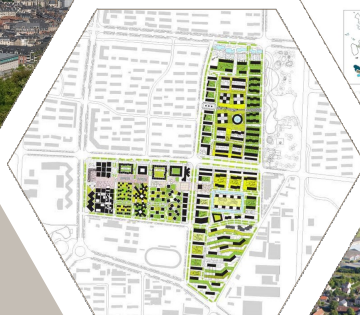


Rapport annuel



2015





LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2015 a été une année de transition pour la Fédération Nationale des SCoT. Nouvelle équipe, nouveaux partenariats, nouveaux axes de travail : cette année fut une année charnière dans le développement de notre Fédération.

En effet, 2015 a été la première année mise en œuvre plan triennal d'actions 2015-2017 validée

par notre Assemblée Générale en septembre 2014. Ce programme vise notamment à renforcer notre proximité avec les SCoT et à développer les services pour nos adhérents pour, nous l'espérons, vous aider au quotidien sur vos territoires.

2015 a aussi été la première année du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Club technique (élus en 2014) et je tiens à remercier tout particulièrement chacun de ses membres pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et de ses adhérents.

Enfin, cette année 2015 a vu la Fédération Nationale des SCoT affirmer son rôle d'interlocuteur reconnu auprès de nombreuses instances. Elle a su nouer plusieurs partenariats productifs avec les administrations centrales et les partenaires institutionnels, pour pouvoir mieux représenter l'intérêt des SCoT dans les nombreux débats en cours sur l'aménagement du territoire.

Une année charnière donc mais aussi une année d'actions pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

- 2** La Fédération nationale des SCoT
- 4** Les instances de la FédéSCoT
- 6** Les activités nationales
- 8** Etudes et productions
- 10** Les Rencontres Nationales
- 12** Les activités auprès des adhérents
- 14** Les activités des clubs
- 16** Les activités régionales
- 18** Communication
- 20** Bilan financier

LA FÉDÉRATION DES SCoT

En

CHIFFRES

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2011



60%

des SCoT adhèrent à la Fédération



Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le **binôme « élus/techniciens »** qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 56%* de SCoT adhérents, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 4 ans le nombre d'adhérents a plus que doublé en passant de 100 à 242 adhérents. Avec ses **242 établissements publics adhérents au 31 décembre 2015***, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En septembre 2016 la FédéSCOt compte 273 adhérents et représente 60% des SCoT



Notre programme d'actions

Le programme d'actions pour la période 2015-2017, adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale de la FédéSCoT, affiche trois ambitions :

- **renforcer la proximité auprès des adhérents** grâce à la mise en place d'une nouvelle politique de communication, au développement des représentations locales de la Fédération ainsi qu'en instaurant des « clubs thématiques ».
- **produire une parole politique de la Fédération**, en construisant un discours « collectif » et en développant la capacité d'influence de la Fédération.
- **affirmer l'offre de services techniques** en poursuivant son assistance quotidienne auprès des adhérents et des futurs adhérents, en développant des plans de formation et en poursuivant l'organisation des Rencontres nationales organisées chaque année.

+ d'infos sur fedescot.org

La FédéSCoT a une nouvelle équipe

Depuis le 15 avril 2015, Romain Prax a pris ses fonctions en tant que directeur de la Fédération nationale des SCoT. Ancien directeur du Pôle « aménagement et planification » de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, il a été un des membres actifs de l'association « Club des SCoT », qui avait précédé la Fédération, et a assuré, entre 2010 et 2014, les fonctions de délégué technique général adjoint au sein du club technique de la Fédération. .

Il a ainsi rejoint Cécile Gondard, chargée de mission relation avec les adhérents et communication qui travaille à la Fédération depuis avril 2013.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances

DECISIONNELLES

3 instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT

l'Assemblée Générale

↘ 25 novembre 2015

Paris

le Conseil d'Administration

↘ 27 janvier 2015

12 mai 2015

29 septembre 2015

24 novembre 2015

Paris

le Bureau

4

Les membres du Conseil d'Administration en 2015



Président

Michel Heinrich

SCoT des Vosges Centrales

Vice-Présidents



Alain Péréa

SCoT du Grand Narbonne



Pascal Delteil

SCoT du Bergeracois

Secrétaire et adjoint



Jean-François Husson

SCoT Sud Meurthe-et-Moselle



Marcel Verger

SCoT de Nantes Saint-Nazaire

Trésorier et adjoint



Charles Zilliox

SCoT des Rives du Rhône



Robert Vorger

SCoT de la Tarentaise-Vanoise

Autres membres



Michel Chartier

SCoT de Marne et Gondoire



Jean-François Depret

SCoT de la région d'Arras



Yves Ferrières

SCoT du Nord de la Réunion



Henri Hasser

SCoT de l'agglomération Messine



Michel Labardin

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux



Michael Latz

SCoT de la Provence Verte



Louis Ménager

SCoT du Pays de Vitré



Jean-Guy Perrière

SCoT du Bassin d'Arcachon



Patrick Pesquet

SCoT Caux Vallée de Seine



Gérard Roujas

SCoT du Pays sud toulousain



Jean-Yves Sécheresse

SCoT de l'aire urbaine lyonnaise



Denis Thuriot

SCoT du Grand Nevers



Claude Vallette

SCoT de la CU de Marseille

Membres invités

Franck Breteau, SCoT du Pays du Mans

Loïc Cavallec, SCoT de Caen Métropole

Marie-José Mialocq, SCoT Sud Pays Basque

Yannick Olivier, SCoT Région de Grenoble

Alain Picard, SCoT du Choletais

Alain Sinarett, SCoT Réunion Est

Nathalie Thierry, SCoT Pays Seine et Bray

Le CA de la FédéSCoT a malheureusement perdu deux de ses membres suite aux décès de M. Vorger et de M. Chartier, et a également pris acte de la démission de M. Latz de son poste au CA. L'AG 2016 procèdera à une élection complémentaire du CA.

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de **3** instances

la Conférence Technique

➤ 23 septembre 2015

Rouen

le Club Technique

➤ 6 réunions en 2015

les Délégués Techniques

Les membres du Club Technique en 2015

Délégué technique général

David Pagnier

SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urb. de Bordeaux

Marc Juillet

SCoT de la Provence Verte

Référents territoriaux

Laurence Bertrand

SCoT des Vosges Centrales

Emmanuel Giraud

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Stéphane Jot

SCoT du Pays entre Seine et Bray

Marc Juillet

SCoT de la Provence Verte

Laurence Maldonado

SCoT de Marne et Gondoire

Jean Massip

SCoT de la Réunion Est

Michel Mayenc

SCoT du Bassin d'Arcachon

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans

Membres élus

Christophe Andrès

SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier

SCoT du dijonnais

Anthony Douet

SCoT de l'Angoumois

Pierre-Yves Grillet

SCoT de la Tarentaise-Vanoise

Cédric Le Jeune

SCoT des Rives du Rhône

Christine Sanchez-Martin

SCoT de la région de Strasbourg

Membres invités

Aurélie Blanchet, SCoT du Choletais

Audrey Benoit, SCoT Métropole Rouen Normandie

Philippe Auger, SCoT Région de Grenoble

Stéphane Bois, SCoT de Nantes St-Nazaire

David Bourgeois, SCoT de la région d'Arras

Charlotte Dousse, SCoT Sud Pays Basque

Béatrice Gilet, SCoT de l'agglomération Messine

Marie Gineste, SCoT de Caen Métropole

Angélique Harmand, SCoT de l'agglomération Messine

Laure Izard, SCoT du Grand Narbonne

Philippe Lena, CINOR

Gérard Massip, SCoT Pays sud toulousain

Rachel Ouezmane, SCoT Sud 54

Leatitia Quellard, SCoT du Pays de Vitry

ACTIVITÉS NATIONALES

Nos

PARTENAIRES



Actions partenariales

La FédéSCoT est partenaire ou associée à de nombreuses démarches, où elle est le porte-parole des établissements publics de SCoT et apporte ses expériences « de terrain », ses compétences techniques ou juridiques.

Auprès des administrations centrales

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales

Participation à l'étude confiée par le MLET au CEREMA : « SCoT Grenelle »

Participation à l'étude « SCoT et plan de mobilité rurale »

Participation à l'étude « SCoT et transpositions des dispositions pertinentes des Chartes de PARC »

Séminaire « SCoT des ruralités » (cycles de journées de formation et d'échanges à destination de SCoT ruraux)

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Participation au groupe de travail « atlas des paysages »

Auprès des partenaires institutionnels

Un des objectifs de la Fédération dans le cadre de son plan d'actions était de développer son réseau de partenaires. Ainsi en 2015, **trois conventions de partenariat** ont été signées : avec l'**Assemblée des Communautés de France (AdCF)**, avec la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)** et avec la **Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)**.

Par ailleurs la Fédération a participé à de nombreuses réflexions menées par les partenaires suivants :

Réseau des PGRI (plans de gestion risques d'inondation) - échanges d'expériences

Fédération du Commerce et de la Distribution - échanges d'expériences

Fédération Nationale des Communes Forestières - échanges d'expériences

Conseil national de l'information statistique (CNIS) - participation au comité de pilotage pour faciliter l'accès aux données statistiques

Conseil national de l'information géographique (CNIG) - participation à la commission fixant les standards de dématérialisation des documents d'urbanisme

ADVF - participation au comité de pilotage sur l'accès des SCoT aux données sur les valeurs foncières

Commission mixte inondation (CMI) - participation à la commission inondation

Association des Régions (ARF) - participation à l'élaboration d'un guide SRADDET

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - participation au projet ISEUT

SCoT et SRADEET

Dans le cadre du débat sur la loi NOTRe, la FédéSCoT a porté les amendements nécessaires à l'association des SCoT à l'élaboration du SRADEET. Non prévu initialement, cette disposition confirme la place du SCoT dans le mécano territorial de la planification « SRADEET-SCoT-PLUi ».

Le relais des SCoT adhérents auprès des Parlements fut déterminant pour l'adoption de cet amendement qui se heurtait à l'avis contraire du Rapporteur de la loi.

Les chantiers législatifs

La voix de la FédéSCoT porte de plus en plus auprès des parlementaires dans l'écriture des dispositions relatives au SCoT. Auditions parlementaires, travaux préparatoires, amendements, constituent une voie d'action importante pour porter la parole des SCoT. En 2015, elle a travaillé activement sur plusieurs projets de loi :

- Loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)
- Loi « patrimoine »
- Loi relative à la biodiversité
- La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron »
- PPL Contrats territoriaux de développement rural

Veille réglementaire

La FédéSCoT assure pour ses adhérents la veille parlementaire et le décodage de nouvelles dispositions. En 2015, elle a participé aux débats relatifs à :

- SCoT, périmètre et SDCI
- Décret « règlement loi ALUR »
- Décret « règlement des PLU »
- Ordonnance « SRADEET »
- Ordonnance « Evaluation environnementale »

Représentation du « monde des SCoT »

En 2015, la FédéSCoT a représenté les SCoT à de nombreux événements :

Participation entre autres à la convention nationale de l'AdCF, aux États généraux des Pôles territoriaux et des Pays, aux Universités d'Été de l'ADGCF, aux journées de la FNAU, ...

ETUDES & PRODUCTIONS



Disponible sur le
site internet
www.fedescot.org

Etude « SCoT et Territoire(s) » : 1^{ère} étude Made in Fédé

Conformément aux orientations de sa dernière Assemblée Générale, la Fédération souhaite dans les années à venir développer la « parole des SCoT » et notamment les études sur les SCoT. A cette fin, la Fédération a initié sa première étude « **Recherche Action - SCoT et Territoire(s)** ». Alliant recherche universitaire (Laboratoire de recherche « PACTE » d'Alain FAURE – CNRS - Université de Grenoble) et entretiens de terrain (confiés au Bureau d'étude « ACADIE » de Martin VANIER), cette étude vise à mieux analyser le rapport entre les SCoT et leurs territoires.

Comment, au-delà de ses objectifs juridiques initiaux, la démarche SCoT modifie son territoire ? Les SCoT favorisent-ils une nouvelle gouvernance ? Les SCoT favorisent-ils l'émergence de politiques publiques innovantes, sur le fond ou dans la manière dont elles sont portées ? Les SCoT modifient-ils la façon dont le territoire s'exprime auprès de ses partenaires régionaux ou nationaux ?

Autant de « pistes de travail » qui ont donné lieu à un « **rapport d'interrogations** » de chercheurs universitaires ensuite confronté à la réalité du terrain des SCoT. Un bilan étape a été effectué au cours de l'Assemblée Générale de la Fédération le 25 novembre 2015.

Le rendu de cette étude a été choisi comme thème des 11^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT de Nevers en 2016 et elle est aujourd'hui **disponible sur le site internet** de la Fédération.

Enquête « SCoT et SDCI » :

Alors que les premiers projets de Schéma Départementaux de Coopération Intercommunale paraissent, la FédéSCoT a organisé auprès de ses adhérents une enquête pour mieux appréhender la prise en compte des SCoT dans les SDCI. La FédéSCoT souhaitait mieux connaître le « sentiment » de ses adhérents sur leur SDCI : Quels impacts, positifs ou négatifs, ont-ils sur leur SCoT ? Quels sont les liens de travail qu'ils ont pu nouer (ou pas) durant leur élaboration ? Comment les SCoT imaginent-ils l'après-SDCI ?

Cette étude a permis en 2016 d'initier les échanges avec le ministère et le gouvernement sur l'adaptation des règles du Code de l'Urbanisme en vue de l'évolution des périmètres de SCoT lors de la mise en œuvre des périmètres de SDCI.

Les études partenariales

La Fédération a participé à deux études de ses partenaires et en 2015 plusieurs publications ont été initiées ou ont vu le jour :

Guide « Plan de Mobilité Rurale »

Pilote : MEDDE / CEREMA



Suite à la loi NOTRe (cf. InfoFlash n°15), les structures de ScoT peuvent désormais établir des « plans de mobilité rurale », sorte de « PDU ruraux » sur leur territoire. Un guide est en cours de rédaction par le CEREMA à la demande du MEDDE pour faciliter cette démarche afin d'en préciser le contenu, les actions possibles ainsi que la procédure d'élaboration et de pilotage. Cette étude parue en 2016, est disponible via le site internet de la Fédération.

Etude : « SCoT Grenelle »

Pilote : MLETR / CEREMA



Initiée par le MLETR et confiée au CEREMA, cette étude vise à analyser et décrypter « décrypter » une dizaine de « SCoT Grenelle ». Quels spécificité ces documents de nouvelle génération portent-ils par rapport à leurs ainés, les SCoT SRU ? Comment ont-ils intégré les nouvelles obligations et les nouvelles possibilités offertes par la loi ? Cette étude a conduit à la réalisation de 7 fiches disponibles sur le site internet de la FédésCoT.

LES RENCONTRES NATIONALES

En

CHIFFRES

400

participants

80%

de SCoT participants

75%

de participants satisfaits

Les 10èmes Rencontres Nationales des SCoT



Les **10èmes Rencontres Nationales des SCoT** se sont tenues les **24 & 25 septembre 2015** à **Rouen**. Organisées en étroite partenariat entre la Fédération Nationale des SCoT et la **Métropole Rouen Normandie**, ces Rencontres ont marqué la 10e édition de cet événement majeur du « monde des SCoT » mais aussi les 15 ans des SCoT.

Pour cette occasion, ce sont **près de 400 personnes**, élus et techniciens des collectivités et leurs partenaires publics et privés, qui étaient réunis durant ces deux journées.

Le thème de ces rencontres, « **Petit SCoT deviendra grand ? - La planification stratégique à l'épreuve des réformes et des échelles** », s'interrogeait sur l'évolution passée et à venir des SCoT.

Elles ont en effet été l'occasion de porter un regard rétrospectif sur la planification stratégique, mais surtout d'envisager et d'interroger son avenir dans un contexte législatif et socio-économique en évolution permanente. Ces évolutions ont été soulignées par l'intervention de **Madame Sylvia PINEL**, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, et par celle de **Monsieur André VALLINI**, Secrétaire d'État à la Réforme Territoriale, sur la loi NOTRe (loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République).



Les différents témoignages, débats et échanges ont ainsi permis de réfléchir et de s'interroger collectivement sur l'évolution et la place des SCOT dans ce contexte mouvant, sur les attentes des élus face aux réformes d'échelles et de périmètres, ainsi que sur les nouvelles gouvernances à imaginer et les pratiques innovantes à impulser.

Autant de questions auxquelles les débats ont tenté d'apporter un éclairage autour de six tables rondes. Pour les 10 ans de cette édition, la FédéSCoT avait décidé de faire une large place aux élus de SCoT eux-mêmes. La Fédération tenait à remercier la vingtaine d'élus et de territoires qui ont, par leur présence et leurs



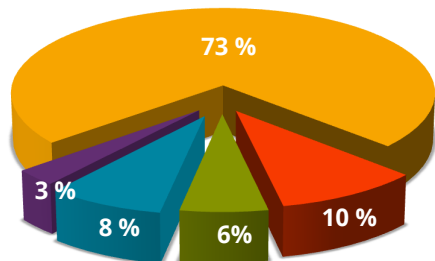
témoignages, contribué à ces débats.

Dans ce débat « très français », nous avons aussi voulu ouvrir les horizons en donnant le rôle de « grands témoins » à trois praticiens et chercheurs européens (allemand, espagnol et italien). « Fil rouge » de ces Rencontres, le témoignage de nos voisins européens a offert une mise en perspective de nos pratiques et un regard extérieur sur nos expériences de la planification territoriale. Leur « rapport d'étonnement » a conclu les Rencontres.

**Retrouvez les actes
des RNS de Rouen
sur le site internet
www.fedescot.org**

Participation

Les 400 participants à ces Rencontres, sont composés à plus de 80 % de SCoT, de 73 % de SCoT adhérents à la FédéSCoT et 10% de SCoT non adhérents. Le reste étant composé de maîtres d'œuvre de SCoT et de partenaires publics et privés.



- SCoT adhérent à la FédéSCoT
- SCoT non adhérent à la FédéSCoT
- Maître d'oeuvre de SCoT (Bureau d'étude, Agence d'urbaniste, etc...)
- Partenaires publics des SCoT (Etat, Région, Département, collectivités)
- Partenaires privés des SCoT (consultant, représentant d'intérêt)

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

En
CHIFFRES

327

questions de nos adhérents

Et autant de réponses
apportées en 2015

4

jours de formation

60

Participants aux journées
de formation

12

Au service de nos adhérents

Une référence pour nos adhérents

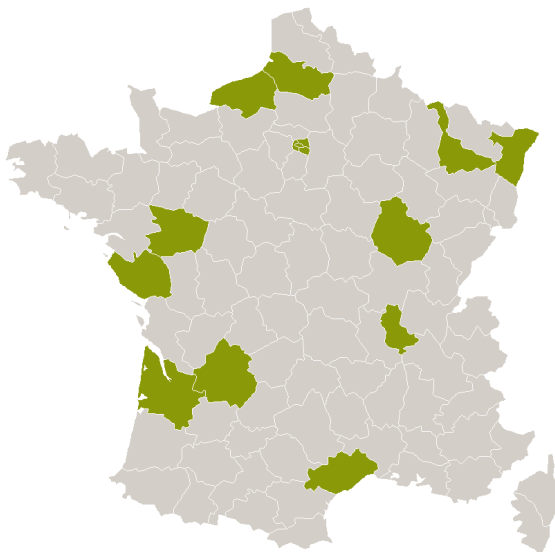
La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT et leur fournir des documents tels que les recueils des textes législatifs et réglementaires, le résumé de jurisprudence. En 2015, la FédéSCoT a répondu à **285** consultations individuelles de ses adhérents et **42** réponses au cours d'échanges sur agor@SCoT.

agor@scot repris par la FédéSCoT

ETD a fermé définitivement ses portes en 2015 et pour éviter la disparition d'agor@scot, liste de discussion et d'entraide entre SCoT, la FédéSCoT a repris la suite afin de poursuivre les échanges utiles à bon nombre de SCoT. <https://groups.google.com/forum/#!forum/agorascot>

Une présence sur le terrain

Afin d'être toujours au plus près de ses adhérents, le directeur de la Fédération se déplace auprès d'eux afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT qui sollicitent la Fédération. Ainsi en 2015, la Fédération des SCoT (président, directeur ou membres des CA et CT) s'est rendue à :



Semur-en-Auxois 11 février 2015

Strasbourg 13 février 2015

Rouen 28 avril 2015

Villers-lès-Nancy 30 mai 2015

Sables d'Olonne 10 sept. 2015

Périgord 2 octobre 2015

Nancy 15 octobre 2015

Lyon 19-21 octobre 2015

Lyon 17 décembre 2015, ...



Une nouvelle adresse pour le conseil juridique

Le conseil « direct » aux adhérents constitue une des valeurs ajoutées fortement reconnues pour la Fédération. Afin de faciliter les démarches, une nouvelle adresse mail entièrement dédiée aux questions juridiques a été créée : avotreservice@fedescot.org.

L'Annuaire des SCoT

L'Annuaire de la Fédération vous présente l'ensemble des SCoT existants et vous donnent des informations sur l'avancement des SCoT et les différents contacts. Il a comme chaque année été mis à jour en 2015.

Les journées de formation

La Fédération nationale des SCoT et le CNFPT (via l'INSET de Dunkerque) ont proposé 4 nouvelles journées de formation et d'échanges aux adhérents de la Fédération en 2015 :

« **Article L 122-2** » Comprendre le mécanisme d'incitation à l'élaboration des SCoT que constitue l'article L. 122-2 du code de l'urbanisme et savoir gérer les demandes de dérogations à l'interdiction d'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation et d'autorisation d'équipement commercial en l'absence de SCoT (15 janvier 2015)

« **Consommation économe de l'espace, densité et formes urbaines** » Identifier les possibilités de traitement, par les SCoT, de l'objectif légal de limitation de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain et de définition d'orientations relatives à la densité et aux formes urbaines (9 avril 2015)

« **Grenellisation et ALURisation des SCoT** » Identifier les éléments des dossiers des « SCoT SRU » qu'il est nécessaire de faire évoluer afin de les transformer, dans les délais imposés par la loi, en « SCoT Grenelle » et en « SCoT ALUR » (21 mai 2015)

« **La mise en œuvre des SCoT et l'analyse des résultats de leur application** » Identifier les possibilités offertes pour assurer la « mise en œuvre » des SCoT approuvés et les obligations d'analyse des résultats de l'application (17 décembre 2015)

ACTIVITÉS DES CLUBS

En
CHIFFRES

7

Clubs

10

Réunions en 2015

Les clubs

Les clubs de la FédéSCoT ont été mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances. 7 clubs ont été créés depuis 2013 :

Le Club Montagne

Plus de 100 SCoT sont concernés par la zone de montagne (en partie ou totalement) sur les 400 SCoT existants : ainsi c'est 1 SCoT sur 4 qui est concerné par la question. Parmi ces « SCoT montagne » seulement un tiers sont approuvés, pour les 2/3 restants le travail reste à produire.

Dans ce contexte, le club "SCoT et montagne", a pour objectif de monter un groupe de travail sur le sujet de la montagne afin de permettre un partage d'expériences des territoires et de favoriser les échanges sur cette thématique.

Référent :

Pierre-Yves Grillet
SCoT de Tarentaise-Vanoise

Réunions du club en partenariat avec le CEREMA

13 mai 2015 à Lyon
23 septembre 2015 à Rouen

Le Club SIG

La FédéSCoT a souhaité créer un club « SIG » afin de réunir des sigistes de SCoT au sein d'un groupe de travail dans un objectif de sensibiliser les élus à l'utilité de l'outil SIG, de favoriser les échanges, la diffusion des outils ainsi que les méthodes SIG.

Référents :

Jonathan Sidgwick
SCoT de l'Angoumois

Edouard Lefelle
SCoT Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Réunions du club :
30 janvier 2015 à Paris

Le Club Mise en œuvre

La question de la mise en œuvre des SCoT prend une actualité tout à fait particulière. Dans ce contexte, la Fédération a créé en septembre 2014, un club SCoT Mise en œuvre.

Référente :

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Réunions du club :
18 février 2015 à Paris
23 septembre 2015 à Rouen



Le Club **TVB**

Le Club TVB a pour objectif de stimuler la mutualisation des connaissances et expériences au sein des SCoT ainsi que la production de documents de référence permettant de se doter d'une culture commune concernant la thématique Trame Verte et Bleue.

Référents :

Béatrice Gilet

SCoT de l'agglomération messine

Anthony Douet

SCoT de l'Angoumois

Réunions du club :

12 mars 2015 à Paris

23 septembre 2015 à Rouen

Le Club **Littoral**

Le Club Littoral a été créé afin d'aborder les problématiques et interrogations des SCoT littoraux : volet maritime, capacité d'accueil des espaces littoraux, risques spécifiques, recul du trait de côte, submersion marine...

Référent :

Michel Mayenc

SCoT Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Réunions du club :

23 septembre 2015 à Rouen

Le Club **Energie -Climat**

Face à de nombreuses interrogations sur les enjeux climatiques, le club "énergie climat" a été créé afin de réunir les SCoT qui souhaitent travailler sur le sujet, favoriser les échanges, partager les expériences mais aussi sensibiliser les élus sur cette thématique.

Référents :

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans

Jérémy Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Laurence Bertrand

SCoT des Vosges Centrales

Réunions du club :

23 septembre 2015 à Rouen

Le Club **Elaborer un SCoT**

De nombreuses questions émergent lorsque se profile l'idée de démarrer un SCoT. Ce club s'attache à trouver des réponses ou des pistes de travail pour vous aider.

Référent :

Marc Juillet

SCoT de la Provence Verte

Réunions du club :

23 septembre 2015 à Rouen

ACTIVITÉS RÉGIONALES

En

CHIFFRES

8

Référents territoriaux

En 2016

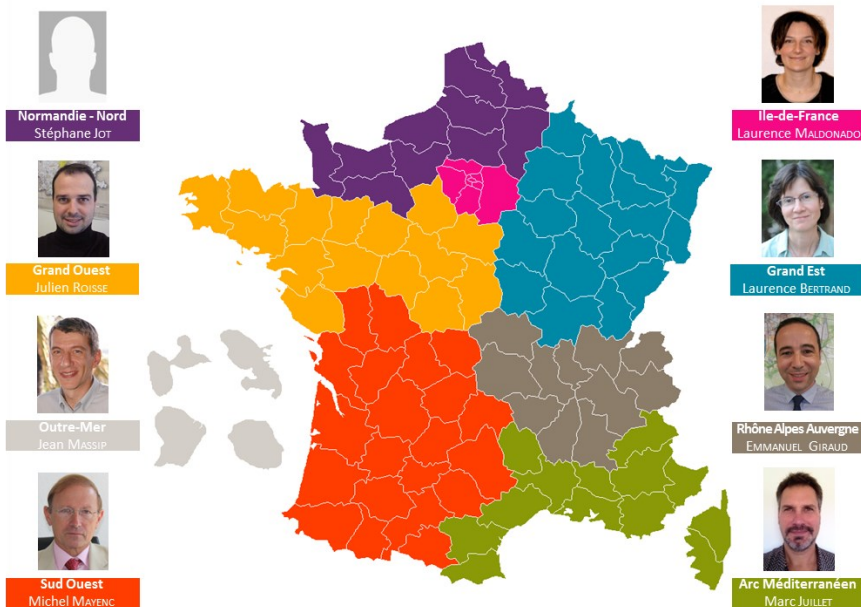
Les Rencontres régionales ont été systématiquement en 2016, ainsi **8 Rencontres** se sont tenues depuis le début de l'année.

Par ailleurs, le redécoupage des Régions Fédé-SCoT a été proposé afin d'être toujours au plus près de nos adhérents

Les référents territoriaux

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la conférence technique a élu huit « **référents territoriaux** » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échanges et de formation.

Elus ou réélus en 2014, ces 8 référents territoriaux sont vos interlocuteurs privilégiés :

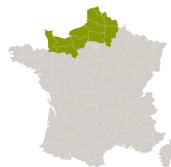


Les rencontres régionales

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des **rencontres interrégionales** sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

En raison du renouvellement du mode de fonctionnement des Rencontres régionales, seules 2 rencontres ont été organisées en 2015.

Région **Normandie-Nord**



16 février 2015 - Amiens

La première partie consacrée aux nouveautés législatives et réglementaires concernant les SCoT, la rencontre régionale a été l'occasion de réunir techniciens et élus autour d'un thème d'actualité : A l'aube de la fusion des Régions, quel état des lieux des SCoT dans l'interrégion ?

Après une présentation synthétique de la situation de chaque Région en matière de SCoT, la trentaine de participants ont pu échanger sur les spécificités régionales et identifier des enjeux liés à la relation SCoT – Région.

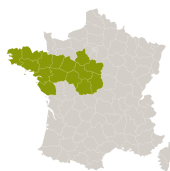
La question de la remobilisation des élus suite aux élections municipales ou dans un contexte de mise en révision du SCoT a ensuite été abordée. Isabelle Richard de l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre/Dunkerque est venue exposer l'expérience du SCoT.

Référent :

Stéphane Jot

SCoT du Pays entre Seine et Bray

Région **Grand Ouest**



29 juin 2015 - Angers

Cette rencontre régionale Grand Ouest a été consacrée à la démarche Bimby : présentation de la démarche Bimby comme exemple d'outil innovant de mise en œuvre de la densité sur les territoires par David Miet, Animateur du réseau BIMBY+ (découvrir la démarche BIMBY, connaître les acteurs de la filière courte de production de logement, bénéficier des retours d'expériences, leviers de mise en œuvre depuis le SCoT jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle).

Après un rappel du cadre légal relatif à la densification urbaine, la seconde partie de cette réunion s'est intéressée aux outils juridiques de mise en œuvre depuis le SCoT jusqu'à l'accompagnement des habitants au travers de deux ateliers.

Référent :

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans



d'infos sur
fedescot.org

COMMUNICATION

En
CHIFFRES

7

Lettres d'informations

5

Publications

2400

Connexions mensuelles au site internet soit par rapport à 2014 :

+ 23 % de sessions

+ 47 % d'utilisateurs

+ 89 % de pages vues

Nos productions et publications en 2015

Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Lors de l'Assemblée générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif est d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

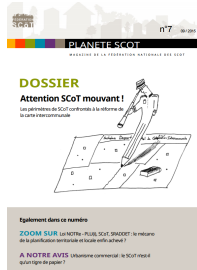
Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la Fédération SCoT, valoriser les actions menées au niveau national et régional et revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 7 sont parues en 2015.

InfoFlashes

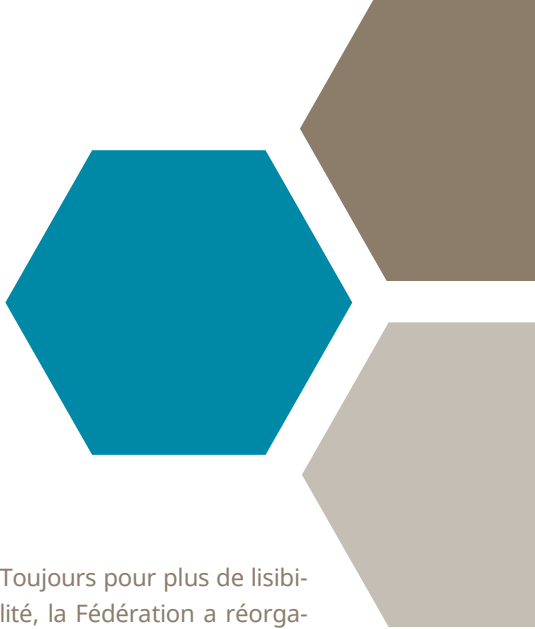
Les InfoFlashes, outils d'information juridique, ont pour vocation d'analyser les projets de loi et de mettre en évidence les impacts de ces dernières sur les SCoT. Ils paraissent en fonction de l'actualité législative. Deux InfoFlashes ont été produits en 2015.



Planète SCoT



La Fédération propose une nouvelle version de « Planète SCoT » et en fait le magazine de la Fédération mêlant éléments institutionnels de l'association et dossiers de fond et de mise en perspective. Ce nouveau magazine « Planète SCoT » est envoyé 3 fois par an aux adhérents de la Fédération. Le « nouveau premier » numéro est paru en 2015.



Site internet

Toujours pour plus de lisibilité, la Fédération a réorganisé son site internet. Cette nouvelle version offre plus de fonctionnalités et notamment la mise en place d'un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés. Cet espace est accessible via un login et mot de passe qui est modifié tous les 6 mois afin de sécuriser les documents.

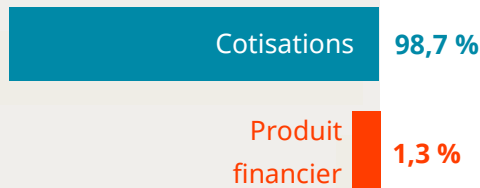
SCoT Lex, nouvelle publication de la Fédération

Dans le cadre de la veille parlementaire et pour mieux représenter les intérêts des SCoT dans les débats parlementaires, la Fédération a créé la lettre d'information « SCoT Lex », destinée aux élus parlementaires. Cette publication a pour objectif, dans le cadre des débats en cours, de présenter les « avis et positions des SCoT » ainsi que les propositions d'amendements de la Fédération. Deux numéros ont été réalisés en 2015.

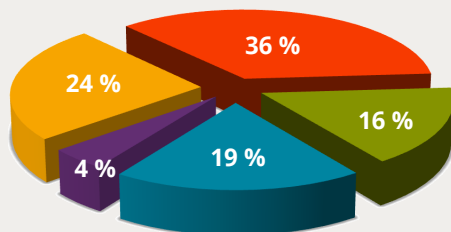
Le Référentiel SCoT

La FédéSCoT a effectué la mise à jour 2015 du classeur « Référentiel SCoT » destiné à ses adhérents (panorama des SCoT ; résumés de jurisprudence ; réponses ministérielles relatives aux SCoT).

BILAN FINANCIER



Répartition des SCoT adhérents



FINANCES 2015

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.

En 2015, les recettes de la FédéSCoT s'élevaient à 313 143,83 € dont 98,7 % issus des cotisations ; le solde étant constitué des produits financiers. Le budget initial des cotisations prévu pour l'année 2015 était de 320 000 €. La différence s'explique par la désadhésion de cinq SCoT en 2015.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 348 684 € de dépenses pour cette année 2015. Le résultat de cette année est donc en léger déficit de 35 540,85 € (pris sur les réserves de l'association pour assurer l'équilibre budgétaire). Ce déficit est notamment dû au choix d'initier les programmes partenariaux et l'étude SCoT et Territoire(s).

Les dépenses 2015 sont principalement affectées aux charges de personnel, aux activités de la Fédération des SCoT (études, actions régionales, journées nationales de formation, rencontres nationales des SCoT), aux déplacements des élus et techniciens, ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure.



Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT

Et de **Romain Prax**,
Directeur de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org

